

Image not found or type unknown



Caution solidaire reclamer par la banque

Par **olpian**, le **01/04/2010** à **12:31**

Bonjour, rn lors d'une gerance la banque ma fait signer une caution solidaire alors que j'etait interdit bancaire et en surrendettement aujourd'hui la societe etant en liquidation la banque me reclame la caution doisje paye car etant interdit bancaire je n'aurais pas du signe ce papier nous etions 2 a ete caution l'autre pers c'est mis en surrendetement et la banque me dis qu'elle est intouchable. rn merci de votre reponse